

Nantes, le 5 septembre 2023

Madame, Monsieur le Président,

Vous êtes convié(e) à assister à l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du COMITE DE LOIRE-ATLANTIQUE DE TENNIS DE TABLE qui se déroulera :

*le VENDREDI 29 septembre 2023, à partir de 18 h 00 (Accueil),
Salle de la Soucoupe, avenue Léo Lagrange, 44600 ST NAZAIRE*

Je vous rappelle que votre club doit être obligatoirement représenté à cette assemblée, soit par vous-même, soit par un membre licencié de votre association muni d'un pouvoir dûment rempli et signé par vous-même (imprimé joint). Vous (ou votre représentant) devrez en outre présenter votre licence FFTT, saison 2023/2024.

Pour éviter d'avoir à reconvoquer une Assemblée dans les quinze jours, il est important que le quorum soit atteint et que le représentant de votre club soit présent jusqu'à la fin de la réunion.

Dans l'attente de vous rencontrer,

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments sportifs les meilleurs.



Sonia PRODHOMME
Présidente du Comité de Loire-Atlantique
de Tennis de Table

>> Attention : si le Président de votre club a changé vous devez nous en avertir avant l'A.G.